

PROVINCE

Les eaux usées tracassent les Wallons comme les Luxembourgeois...

Une convention transfrontalière « eaux usées » vient d'être signée !



La convention transfrontalière relative à l'assainissement des eaux usées, à la protection des captages d'eau potabilisable et au suivi de la directive nitrates a récemment été signée, à Rambrouch, juste à côté de Martelange, entre la Belgique et le Grand-duché de Luxembourg. Le Ministre-président wallon, Willy Borsus, le Ministre luxembourgeois de l'Agriculture, Romain Schneider, et la Ministre luxembourgeoise de l'Environnement, Carole Dieschbourg ont paraphé ensemble le document en question, montrant l'intérêt de nos autorités pour cette nécessité environnementale. ■

PROVINCE

Aide au secteur hôtelier luxembourgeois...

Un fonds va tout prochainement être créé pour soutenir les tenants de cette activité qui alterne hauts et bas !

On le sait, on le dit, le secteur hôtelier ne vit pas des moments fastes. Et la réussite de quelques-uns, c'est un peu l'arbre qui cache la forêt. En province de Luxembourg, personne ne s'en cache, justement, le nombre d'hôtels est en diminution constante depuis dix ans. Sur notre territoire, on serait ainsi passé de 210 établissements, au tournant des années 2000, à moins de 140 aujourd'hui ! La Province, IDELUX et la Chambre de commerce ont donc décidé d'unir leurs forces pour voler au secours du secteur ! Un fonds de 500.000 euros sera constitué par l'Intercommunale et Luxembourg Développement pour aider les exploitants. Le

fonds octroiera des prêts subordonnés de maximum 100.000 euros. Tous les hôtels reconnus par le CGT, et disposant d'au moins 6 chambres, pourront y avoir accès. La Chambre de commerce, via son Comptoir hôtels, réceptionnera les dossiers de demande, les évaluera, et, le cas échéant, les transmettra d'abord à Luxembourg Développement, ensuite au Collège Provincial, lesquels décideront d'octroyer, ou non, le prêt demandé. La députée Marie-Eve Hannard, en charge du tourisme, attend beaucoup de cette initiative dont on analysera les résultats dans un an. ■



Acteur incontournable pour la prévention des incendies et des vols

Découvrez notre nouvelle boutique en ligne et procurez-vous nos publications, dossiers techniques, permis de feu...



<https://www.anpi.be/fr/eshop>



PARCOUREZ LE SITE WEB et trouvez-y toutes les informations sur nos **services d'inspection**, de **certification** et d'**information**, nos **essais laboratoires**, **listes de produits certifiés**, de nombreux documents intéressants, nos **événements** ainsi que les différentes **formules d'abonnement** vous permettant de rester informé en matière de prévention incendie et vol !

Suivez-nous également sur :



Contactez-nous imc@anpi.be

www.anpi.be